

FICHE-MOBILITE DE FROIDCHAPELLE



Sommaire

CADRE MÉTHODOLOGIQUE	3
1. FICHE DESCRIPTIVE DE LA COMMUNE	3
1.1. CARTE.....	4
1.2. PLANS ET PROGRAMMES D’ACTION	5
1.3. ORGANES CONSULTATIFS	5
1.4. PERSONNES RESSOURCES INTERNES À L’ADMINISTRATION	6
2. ÉTAT DES LIEUX AU NIVEAU DE L’OFFRE DE TRANSPORT	6
2.1. MODES ACTIFS	6
2.2. OFFRE SNCB.....	7
2.3. OFFRE TEC - OTW	7
2.4. OFFRE TRANSPORTS À LA DEMANDE (TAD)	7
2.5. OFFRE AU NIVEAU AUTOPARTAGE ET COVOITURAGE	8
2.6. SITE POTENTIEL POUR UN MOBIPÔLE (PÔLE D’ÉCHANGE MULTIMODAL)	8
3. ANALYSE DES ENJEUX ET RECOMMANDATIONS EN TERMES DE MOBILITÉ	10
3.1. ANALYSE DES ENJEUX.....	10
3.2. RECOMMANDATIONS	11
4. CARTE GÉNÉRALE DE CHARLEROI MÉTROPOLE	12

Cadre méthodologique

Pourquoi cette fiche-mobilité ?

Cette fiche-mobilité est un outil d'aide à la décision pour les élus, agents et opérateurs communaux actifs, directement ou indirectement, dans le transport de personnes au niveau local. Elle rassemble les informations internes de vos services et les données mobilité relatives à votre commune. Ces informations constituent une base pour construire tout dossier, alimenter toute réflexion ou tout débat sur les besoins en déplacements de votre territoire et les enjeux qui en découlent.

Cette fiche-mobilité est le complément naturel des démarches déjà lancées ou réalisées par les communes (PCM, PCS, PCDR) ou du Plan Urbain de Mobilité (PUM) à venir au niveau du territoire de Charleroi Métropole. Elle est le fruit des consultations et analyses de terrain avec les élus, les agents communaux et les opérateurs de transport, tels le TEC. Elle se veut un outil simple, accessible et compréhensible du plus grand nombre afin que tout un chacun puisse appréhender au mieux les nombreux enjeux liés à la mobilité des personnes sur chacune des communes de Charleroi Métropole.

Quels sont les objectifs de cette fiche-mobilité ?

Concrètement, cette fiche-mobilité poursuit trois objectifs :

- **1° répondre aux besoins des citoyens en matière de transports**, en rassemblant toutes les informations et données disponibles pour aider la commune à répondre à des appels à projets à venir en matière de mobilité ;
- **2° trouver une solution sur mesure pour les publics les plus isolés et précarisés** (enjeu de mobilité inclusive) afin de renforcer l'égal accès aux services de base essentiels à l'existence du quotidien ;
- **3° mobiliser les ressources de la commune pour atteindre**, à son niveau, **les objectifs de parts modales que la Wallonie s'est assignée dans la Note FAST 2030** (décrits dans la Stratégie Régionale de Mobilité¹).

Les objectifs de parts modales sont repris dans le tableau ci-dessous. Chaque niveau de pouvoir est amené à s'impliquer au niveau de son territoire d'action pour atteindre ces objectifs et réduire la place prédominante de la voiture.

	2017	2030
Marche	3	5
Vélo	1	5
Bus	4	10
Train	9	15
voiture	83	60
TOTAL	100	95

Réduire les besoins en déplacement de 5%
→ COWORKING

1. Fiche descriptive de la commune

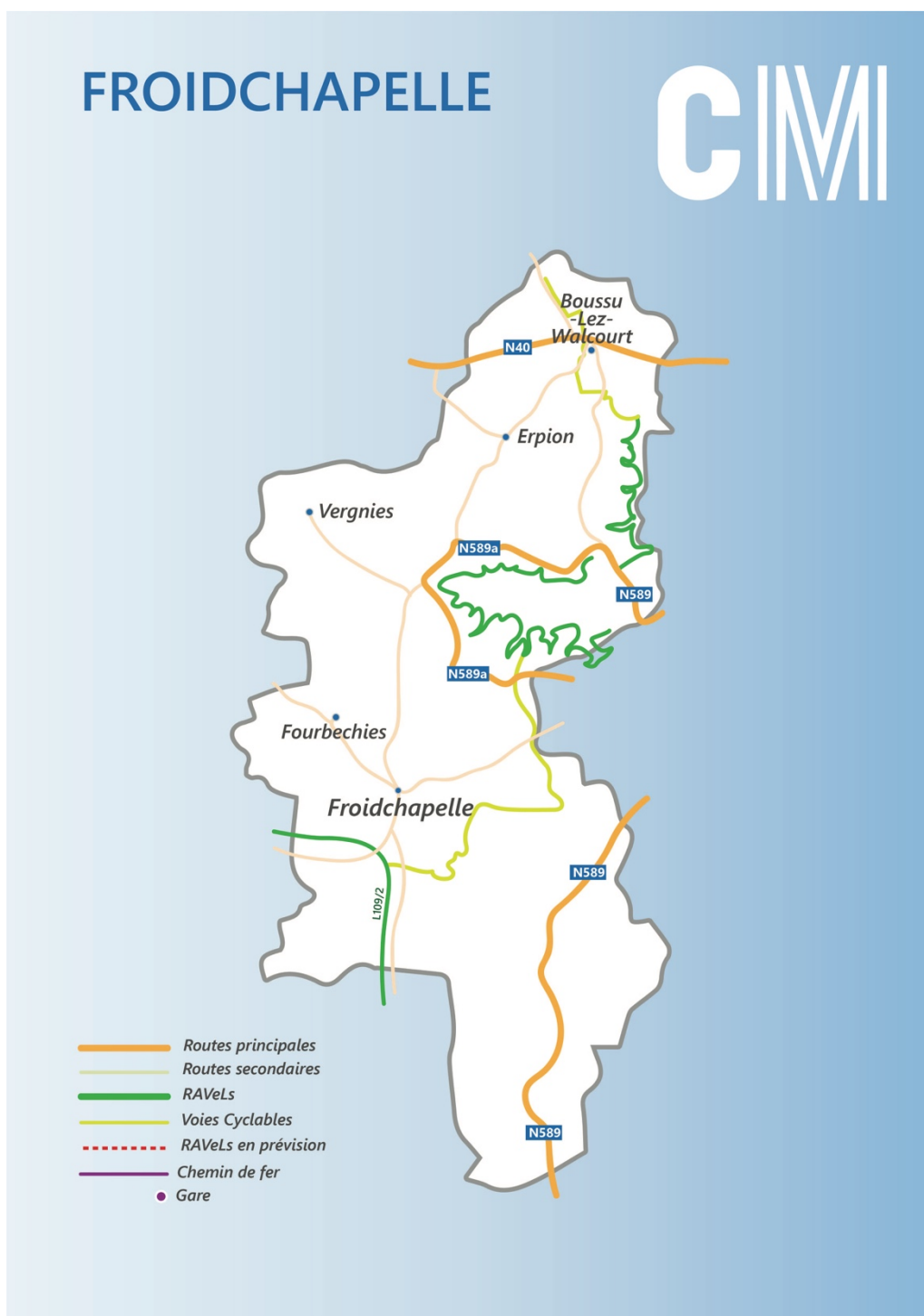
Qu'il s'agisse d'animer un débat au sein d'une commission consultative, de répondre à un appel à projets ou de préparer une Note au Collège afin de prendre position sur un sujet, il est essentiel de disposer des données les plus adéquates et les plus récentes. Cette partie de la Fiche-Mobilité reprend les caractéristiques qui définissent le territoire communal. Les rassembler permettra de gagner un temps important dans les appels à projets à venir auxquels votre commune participera.

¹ <http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/politique-de-mobilite-regionale-wallonne/strategie-regionale-de-mobilite.html>

1.1. Carte

La Commune de Froidchappelle compte 3 961 habitants pour un territoire de 86,03 km². Elle est parcourue par les réseaux suivants : [lister les différents réseaux routiers, autoroutiers, cyclables/Ravel/Points Nœuds/....

- Réseaux : aucune ligne Express ni SNCB ne dessert l'entité de Froidchappelle (R BUS = lien avec réseaux structurants)
- Réseaux routiers et autoroutiers : N40, N589, N589A
- Réseaux modes actifs : Ligne 109 RAVEL et RAVEL des Lacs, Réseaux Points nœuds



1.2. Plans et programmes d'actions

Afin de mieux connaître les besoins en mobilité de ses habitants, la Commune de Froidchapelle s'est impliquée dans les plans et programmes suivants :

- Programme Communal de Développement Rural : oui [2020-2030]
- Plan Communal de Mobilité : 2006
- Politique Locale Energie Climat (POLLEC) – Convention des Maires : oui [Mars 2019]
- PCS 2020-2025 : oui
- Stratégie de Développement Communale : oui via le nouveau PCDR
- Programme LEADER : pas à notre connaissance
- Autre(s) programme(s) : non

Au niveau de son Plan Stratégique Transversal (PST), l'enjeu de la mobilité se retrouve au travers des Fiches-Actions suivantes :

- ⇒ 00.1. Maintenir la solidarité et la convivialité
 - FA.11 Plan de cohésion sociale
- ⇒ 00.2 Assurer la sécurité des citoyens
 - FA. 2.2.3 Développer la mobilité douce

L'enjeu de la mobilité est repris de manière plus explicite dans les fiches-projets du PCDR de l'entité :

- ⇒ Lot 1:
 - FP n°34. Développer la mobilité douce sur la commune afin de relier tous les villages entre eux et les villages et les lacs
- ⇒ Lot 2:
 - FP n°17. Aménager les entrées des parcs résidentiels et créer une connexion cyclo-piétonne entre les 3 parcs
 - FP n°40. Réaliser un Plan communal de mobilité
 - FP n°43. Créer une maison du vélo sur le village de Froidchapelle permettant de faire découvrir les 5 villages et les lacs
- ⇒ Lot 3:
 - FP. n°8. Améliorer la sécurité des piétons en favorisant le stationnement sur l'entité
 - FP. n°16. Créer un espace polyvalent et de coworking
 - FP. n°35. Adapter l'offre en matière de transport en commun
 - FP. n°37. Créer un système de covoiturage via une plateforme locale
 - FP. n°38. Sécuriser la voirie dans les centres de village
 - FP. n°39. Aménager des espaces cyclo-piétons accessibles et utilisables par tous

1.3. Organes consultatifs

La Commune de Froidchapelle a institué les conseils consultatifs suivants :

- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité [CCATM] : non
- Conseil consultatif communal des aînés [CCCA] : non
- Conseil consultatif des jeunes [CCJ] : non
- Commission Locale de Développement Rural [CLDR] : oui
- Commission communale du vélo [CCV] : non
- Autre(s) programme(s) : non

Impliquer le citoyen pour répondre aux besoins de terrain via une gouvernance participative est le moyen le plus efficace pour les faire ensuite adhérer aux services de transports qui seront mis en œuvre par la suite.

1.4. Personnes ressources internes à l'administration

Afin de mener à bien ces plans/programmes, la Commune de Froidchapelle peut compter sur les personnes suivantes :

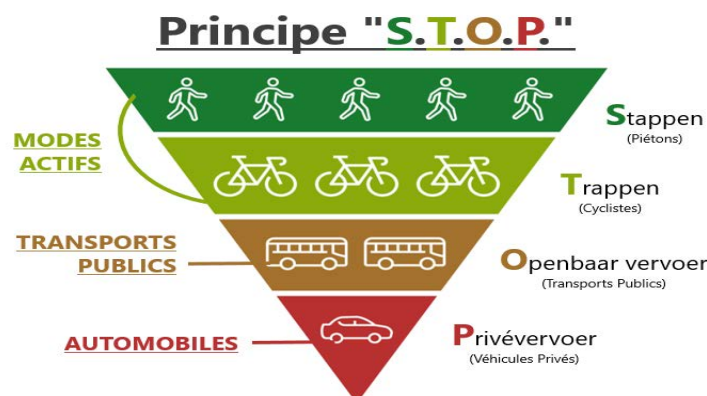
- Conseiller en Mobilité (Cem) : à préciser
- Conseiller Aménagement territoire Urbanisme : Sylvain Jaspart
- Référent EMSR (Corps enseignant) :
- Conseiller Energie : à préciser
- Coordinateur POLLEC : à préciser
- Autre(s) personne(s) – conseiller(s) : à préciser

L'objectif est ici de constituer une équipe-projet qui travaillera de manière décloisonnée, transversale afin de mettre en commun leurs expériences respectives et constituer les dossiers les plus crédibles dans les appels à projets à venir.

2. État des lieux au niveau de l'offre de transports

Répondre aux besoins en transport de ses citoyens suppose d'abord de bien connaître l'ensemble de l'offre de transport qui existe sur votre territoire communal. A défaut, elle permet aussi de voir quels opérateurs sont absents dans cette offre de services et voir ainsi comment la compléter au niveau local. Cet état des lieux est complémentaire à toute autre démarche qui serait déjà en cours (ou aurait été réalisée) sur votre commune, notamment au niveau des PCM ou des PCDR.

Cette analyse de l'offre de transports (et des réseaux d'infrastructures qui les accompagnent) s'inscrit dans le *Principe STOP* qui vise à renverser la priorité jusque-là accordée à la voiture, en mettant d'abord en avant les modes actifs (marche et vélo), les transports collectifs (transports à la demande, TEC, SNCB,...), les usages partagés de la voiture (covoiturage et autopartage), puis seulement, l'usage de la voiture à titre individuel (autosolisme). Ce principe est illustré dans le schéma ci-dessous.



2.1. Modes actifs

FAST 2030 vise 5 % de part modale pour la marche et 5 % pour le vélo. C'est un véritable défi pour chaque commune de Wallonie. Comment y parvenir ? En conjuguant les trois leviers suivants ensemble :

- Développer des infrastructures de qualité et sécurisées (cheminements piétons et pistes cyclables)
- Mener des campagnes de sensibilisation intensives pour mettre en avant les bienfaits du vélo et de la marche auprès du citoyen => et par là, faire évoluer les comportements de la population
- Développer les services qui en favorisent la pratique au quotidien.
- Froidchapelle entend développer un réseau pour faciliter les modes actifs au travers des 3 leviers suivants :
- Via son PIC au travers duquel les communes sont invitées à prévoir des aménagements sécurisés pour les modes actifs
- Via les fiches-projets de son PCDR où les liaisons cyclo-piétonnes sont clairement une priorité
- En promeuvent les espaces apaisés (zones 30 et Rues scolaires) là où s'est possibles en centre de village et/ou aux abords des écoles.

2.2. Offre SNCB

Toujours dans la logique du principe STOP, cette partie décrit l'offre de service disponible sur la commune, s'il en existe une. L'entité de Froidchapelle n'est pas directement desservie par le réseau ferroviaire mais elle y est reliée grâce au R BUS qui permet une connexion directe à la Gare SNCB de Walcourt considérée comme Porte d'entrée pour les Lacs de l'Eau d'Heure.

2.3. Offre TEC - OTW

Cette partie décrit l'offre de service du TEC desservant la commune. La direction territoriale desservant Froidchapelle est celle du TEC Charleroi. Y sont listées les différentes catégories de lignes de bus (ou tram/métro) en fonction de la classification actuelle de l'Autorité organisatrice des transports (AOT)² et de l'Opérateur de transport wallon (OTW). Voici la classification des lignes desservant les villages de Froidchapelle :

- Ligne Express : aucune ligne Express ne dessert actuellement Froidchapelle
- Ligne à forte fréquence (moins de 30 minutes) : aucune
- Ligne à fréquence moyenne (de 30 à 60 minutes)
 - 109A CHARLEROI – BEAUMONT – CHIMAY
- Lignes à fréquence faible (plus de 60 minutes)
 - 132C WALCOURT – FROIDCHAPELLE – CHIMAY
 - 136D FLORENNES – PHILIPPEVILLE – RANCE
 - RBUS WALCOURT – FROIDCHAPELLE

Les négociations menées avec l'Autorité Organisatrice des Transports (AOT) et de concert avec le TEC Charleroi vont permettre d'intégrer le R BUS au sein du réseau de transport public à part entière. Néanmoins, un des enjeux dessert bien le renforcement d'une liaison directe entre la Gare de Walcourt (présentée comme Porte d'Entrée des Lacs de l'Eau d'Heure) avec un renforcement en période estivale. Ce sera l'objet des discussions qui vont avoir lieu en impliquant différents acteurs : Maison du Tourisme du Pays des Lacs, CGT, AOT, TEC Charleroi, communes de Froidchapelle et Lacs de l'Eau d'Heure.

2.4. Offre Transports à la Demande (TAD)

De manière complémentaire aux réseaux TEC et SNCB, une offre de transport local s'est souvent développée au niveau des communes, soit sur base d'horaires fixes, soit sous forme de transports à la demande (TAD). Sur base de l'état des lieux réalisé par l'Agence Mobilité (dans le cadre notamment de la mission demandée par la Centrale Régionale de Mobilité, CRM), voici ici les différents types d'opérateurs desservant votre territoire communal.

Nom du service	Catégorie / secteur d'activité	Territoire desservi
GEVART Pascal	LVC	
PCS FROIDCHAPELLE	STIG	

Ce tableau est complété par votre Agence Mobilité qui en assure la mise à jour permanente, via notamment la nouvelle plateforme informatique mise à sa disposition par la Centrale Régionale de Mobilité (CRM). Outre le relevé des opérateurs actifs desservant votre commune, un tableau de bord reprenant les indicateurs permettra d'évaluer l'état de la demande :

- Nombre d'appels provenant d'un citoyen de votre commune
- Objet de la demande du transport (courses, médical, touristique,...)
- Autre(s) critère(s) : Flotte, etc...

En complément des opérateurs TAD actifs sur Froidchapelle, l'enjeu du recrutement de chauffeurs volontaires reste important pour venir en compléter de l'offre des transports publics dont les lignes vont évoluer dans les années à venir.

² <http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/transport-public/lautorite-organisatrice-du-transport.html>

2.5. Offre au niveau autopartage et covoiturage

Malgré le développement des modes actifs et le redéploiement des réseaux de transports publics, la voiture est et restera un mode de transport essentiel, et plus dans certaines communes que dans d'autres. Cependant, de nouveaux usages de la voiture apparaissent, en milieu urbain comme en milieu rural. Objectif : réduire l'impact de ce mode de transport au niveau de la gestion des infrastructures mais aussi inciter le citoyen à l'utiliser différemment. Deux types de services permettent de nouveaux usages et limiter ainsi l'autosolisme dans les déplacements quotidiens :

- L'autopartage, soit sur base d'une station où il est possible d'emprunter un véhicule pour un moment limité, soit par une mise en commun du véhicule (entre particuliers d'un même quartier/village ou par la mise à disposition d'un véhicule communal en dehors des heures d'ouverture des services)
- Le covoiturage afin d'augmenter le taux de remplissage par véhicule (et le faire progresser de 1,3 personne à 1,8 d'ici 2030)

Type de service (autopartage ou covoiturage)	Localisation du véhicule en autopartage / parking covoiturage	Site Internet
Service de covoiturage	Pas de site de covoiturage identifié à ce jour	
Service d'autopartage	Il n'existe pas à ce jour d'opérateur desservant Froidchapelle	

La commune est accompagnée par l'Agence Mobilité pour étudier les pistes de développement d'un parking de covoiturage ou d'un système d'autopartage sur son territoire.

2.6. Site potentiel pour un Mobipôle (pôle d'échange multimodal)

Renforcer l'intermodalité sur votre territoire communal passe par le développement d'infrastructures qui faciliteront le passage d'un mode de transport à l'autre, lors d'un même trajet (intermodalité). Via la Stratégie Régionale de Mobilité (SRM), la Wallonie s'est donnée pour objectif d'équiper chacune des 262 communes wallonnes d'un Mobipôle (pôle d'échange multimodal) d'ici à 2030, dans la perspective notamment des Objectifs du Développement Durable fixés par l'ONU qui visent à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Dans cette optique, la Wallonie étudie la possibilité d'un droit de tirage pour cofinancer le développement de ces mobipôles. Chaque commune est invitée à analyser les enjeux mobilité de son territoire et à identifier l'emplacement qui permettra de concentrer les flux de mobilité et d'en organiser au mieux le transfert modal. Une analyse de site a été réalisée de concert avec le TEC Charleroi dont les lignes desservent le territoire de Froidchapelle.

Aucun site ne ressort naturellement pour être le pôle d'échange multimodal central et unique. Sur base des flux et de l'organisation territoriale, deux sites seraient susceptibles d'accueillir un mobipôle :

- Le site de la Plate-taille, sur le site des Lacs de l'Eau d'Heure
- Boussu-lez-Walcourt

Ces deux sites sont desservis par le R BUS, une ligne qui permet de relier tout aussi bien la Ligne Express 109 (côté Sivry-Rance) et la Ligne SNCB 132 via la Gare de Walcourt.

Ensemble, ces deux sites disposent d'un potentiel où pourraient venir se greffer d'autres services de transports qui formeront un véritable écosystème destiné à favoriser les modes alternatifs à la voiture (ou de nouveaux usages de la voiture) sur le domaine des Lacs de l'Eau d'Heure.

Parmi ces services, nous pouvons citer le développement de bornes de recharge pour véhicules électriques (voitures et VAE), un système d'autopartage qui pourrait permettre à un navetteur de réaliser les derniers kilomètres une fois arrivé en Gare de Walcourt ou un espace wifi gratuit qui permettrait aux citoyens d'accéder à toute application ou service facilitant ses trajets.

Au niveau de Froidchapelle, le Plan d'Investissement Communal (PIC) reprend les investissements suivants en matière de cheminements piétons et de pistes cyclables. Concrètement, les communes doivent intégrer dans leur PIC minimum 1/3 de leur enveloppe, des projets comprenant par exemple :

- ⇒ Pour les voiries :
 - La création de trottoirs, de zones piétonnes, de trottoirs traversants, zones apaisées, etc.
 - La création et la réfection de pistes cyclables, bandes cyclables suggérées, sens uniques limités, sas vélo, chemins réservés, etc. De plus amples détails au sujet de l'intégration d'aménagements cyclables sont disponibles via le site de la sécurothèque : www.securotheque.be .
 - La création d'espaces partagés qui favorisent les usagers actifs en limitant la place laissée aux véhicules automobiles.
 - La création d'infrastructures qui permettent d'accéder facilement et de manière aisée aux transports en commun.
 - Tout autre aménagement qui encourage une utilisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière.

Ainsi, en vue de préparer le dossier de Froidchapelle, nous vous invitons déjà à relever, au départ des deux sites pressentis les infrastructures suivantes :

- 1. Création d'un parking vélo sécurisé et d'un cheminement vélo à partir des pôles d'habitat situés à 15 minutes à vélo du mobipôle ;
- 2. Création d'un cheminement piéton et traversée de chaussée dans les 100 mètres autour du mobipôle et proche de l'arrêt de bus ;
- 3. Création d'une zone d'attente sécurisée et confortable pour l'arrêt de bus ;
- 4. Amélioration de la mobilité partagée et du covoiturage ;
- 5. Création de services supplémentaires sur le mobipôle (exemples : un distributeur de colis BPOST, distributeur de produits locaux...) et participation de ces prestataires au financement et/ou à l'entretien des installations.

3. Analyse des enjeux et recommandations en termes de mobilité

3.1. Analyse des enjeux

Les rencontres avec les différents Collèges communaux nous ont permis de relever des enjeux mobilité spécifiques à chaque territoire communal. Parmi ces enjeux, outre la qualité de l'offre au niveau des transports publics, la question de la desserte et de l'accessibilité de différents sites a souvent été relevée par les élus. Nous listons ici quelques sites qui pourraient nécessiter une meilleure connexion aux réseaux de transports publics :

- Parc d'activité économique sur votre commune : aucun parc d'activité sur l'entité
- Structure hospitalière sur votre commune : aucune actuellement
- Centres culturel ou sportif de votre commune : le Hall sportif sera bientôt inauguré, ce qui en fera un nouveau pôle d'attraction
- Établissements scolaires sur votre commune : trois implantations communales et une implantation du libre (Enseignement primaire)
- Centres de formation professionnelle : aucun centre de formation
- Espace communautaire : création prochaine d'une Maison de la Ruralité (fiche-projet du PCDR)
- Enjeu transcommunal : les Lacs de l'Eau d'Heure (LEH) sont à cheval sur les communes de Cerfontaine et Froidchapelle. A ce titre, ces deux communes partagent un enjeu d'accessibilité (pour les touristes et habitants de la région y accéder) et de mobilité sur l'ensemble du domaine touristique.

Autre(s) type(s) d'implantation – différents projets sont en cours de développement sur le territoire communal et pourraient être amené à avoir un impact sur les flux vers ces sites :

- Implantation d'un Service de Santé Mentale (SSM) Réseau Yellowstone - ELVC (60 emplois pour 80 lits)
- Création d'une crèche à Boussu-lez-Walcourt

L'implantation de ces services sont de nature à créer de nouveaux besoins en matière de mobilité. La commune sera attentive à ceux-ci.

3.2. Recommandations

Relever les problèmes d'accessibilité de ces sites permettra, ensuite, de formaliser des demandes sous forme de recommandations auprès des autorités de tutelle [Fédéral, Wallonie, TEC, SNCB,...].

- ⇒ Recommandations en termes de modes actifs [marche/vélo] :
 - Lobbying pour une liaison pré-Ravel entre Boussu-lez-Walcourt et les Lacs EH afin de renforcer l'accessibilité des Lacs via les modes actifs
 - La commune souhaite un renforcement des actions/animations pour les élèves de l'entité en matière d'Education à la mobilité-sécurité routière ainsi qu'une sensibilisation des aînés aux nouveaux modes de déplacements électriques (via Mobilactifs)
- ⇒ Recommandations en terme de transports publics [SNCB – TEC] :
 - Froidchapelle se réjouit de voir le RBUS intégré dans le réseau du TEC mais reste vigilant afin ue cette intégration aille de pair avec une desserte de l'ensemble des villages de l'entité, notamment via les services de transport à la demande [TAD]
 - Froidchapelle a pour priorité de positionner son territoire sur le réseau des pôles d'échange multimodaux en cours de développement, à cet égard, elle souhaite que deux sites soient pris en compte : le site de la Platte Taille [LEH] et Boussu-lez-Walcourt, comme pôle d'appui
 - Au niveau des transports de groupes, Froidchapelle souhaite une concertation avec tous les acteurs qui permettront de renforcer l'accessibilité du Centre ADEPS (FWB) situé sur les Lacs de l'Eau d'Heure [étude Fiche d'accessibilité]
 - À moyen terme, Froidchapelle souhaite ue soit étudiée la possibilité de renforcer la liaison entre les Lacs de l'Eau d'Heure et celui du Val Joly, en connexion avec la Ligne Express 109 et la Ligne SNCB 132 – Gare de Walcourt.
- ⇒ Recommandations en terme de transports à la demande [TAD] :
 - Renforcer la connaissance du véhicule du PCS (3+1 places) auprès de la population, en synergie avec l'Agence Mobilité Charleroi Métropole
- ⇒ Recommandations en terme de services partagés au niveau de la voiture [covoiturage/autopartage] :
 - Froidchapelle est ouverte à mener une expérimentation d'autopartage
 - Froidchapelle souhaite u'une analyse soit menée avec le Bureau d'Etudes Espaces Mobilités afin d'identifier le site ayant le plus de potentiel pour établir un parking de covoiturage.

4. Carte générale de Charleroi Métropole

